



ETAT D'ISRAËL / MINISTÈRE DES FINANCES
AUTORITÉ FISCALE D'ISRAËL

**Déclaration de douanes pour un résident de retour par le terminal de transit continental
(qui a résidé en dehors de l'état d'Israël pendant plus de 3 jours) ou par un aéroport
ou par un port maritime - et pour un touriste**

LOGO: l'Autorité Fiscale d'Israël

Partie A – Données du voyageur

Nom du voyageur _____	Date: ____/____/____
Adresse _____	Numéro de téléphone _____
Date de naissance ____/____/____	Numéro de carte d'identité/ Passeport _____
Résident de retour _____	Citoyenneté _____
Touriste _____	Date de sortie d'Israël (pour un citoyen israélien) ____/____/____
Numéro d'immatriculation du véhicule par lequel je suis entré en Israël _____	Je suis arrivé par le vol _____ en date du ____/____/____

Un résident de retour, qui entre par un aéroport ou par un port maritime, ou après plus de trois jours pour une personne qui est entrée par un poste-frontière continental et pour un touriste, qui ne passent pas par la voie verte ou dont les bagages qu'ils ont emmenés avec eux ou qui vont arriver pour eux ou à leur nom, ou leurs bagages secondaires ne sont pas avec eux ou ont été transférés par un autre moyen ou par un mandataire, doivent signer une déclaration comme ci-dessous précisé:

Partie B – Déclaration du voyageur

Je déclare que le bagage que j'ai apporté ou mon bagage secondaire ou les bagages qui doivent arriver, pour moi ou en mon nom, comprennent les articles ci-après qui doivent être déclarés (il faut cocher X dans la case appropriée)

Contenants (valise, sac, etc.)

		Oui	Non	Quantité	Valeur totale en devises étrangères
1.	Boissons alcoolisée (pour une personne entrant dans le pays, âgée d'au moins 18 ans – d'une quantité supérieure à 1 litre)				
2.	Vin - pour une personne entrant dans le pays, âgée d'au moins 18 ans – pour une quantité supérieure à 2 litres)				
3.	Toutes les formes de tabac (pour un voyageur âgé d'au moins 18 ans - plus de 250 grammes ou plus de 200 cigarettes = 1 cartouche)				
4.	Produits cosmétiques alcoolisés (d'une quantité supérieure à 1/4 de litre)				
5.	Articles dont la valeur est supérieure à 200 dollars (pour une personne entrant âgée d'au moins deux ans)				
6.	Argent (liquide, chèques de banque et chèques de voyage) d'une valeur de 50,000 NIS ou plus.				
7.	Diamants / pierres précieuses				
8.	Animaux / Plantes / Produits biologiques / Produits dangereux				
9.	Articles dont l'importation est interdite ou nécessite une autorisation des autorités compétentes				

Dans tous les endroits où vous avez coché Oui, il faut préciser la description des articles qui ont été importés à l'endroit ci-après destiné aux remarques.
Remarques:

Je déclare par la présente que tous les détails que j'ai déclarés ci-dessus sont vrais et complets. Je sais qu'une fausse déclaration représente une violation des lois douanières.

Signature du voyageur _____ Date: ____/____/____

Partie C – Procuration de transfert d'articles (à n'utiliser qu'à l'Aéroport Ben Gourion)

Je donne à la compagnie de voyage / la société d'accompagnement _____ ou son mandataire la procuration
Nom de la compagnie

par l'intermédiaire de Mr/Mme _____, Id. No _____

pour transférer en mon nom les bagages dont fait l'objet la déclaration douanière ci-jointe.

Signature du voyageur _____ Date: ____/____/____

Partie D – A l'usage de la Douane

Je certifie avoir vérifié le bagage du voyageur ci-dessus Oui Non Partiellement

Remarques: _____

____/____/____		
Date	Nom du fonctionnaire des douanes	Signature et tampon du fonctionnaire des douanes